

ENVIROVEILLE - ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ : RESTEZ INFORMÉ

Disposez d'une veille juridique, qui analyse et synthétise chaque mois la réglementation environnement et sécurité du travail



OBJECTIFS

Disposer d'une veille juridique, qui analyse et synthétise chaque mois la réglementation environnement et sécurité du travail
Être alerté de tout nouveau texte paru et des projets en cours
Bénéficier d'une conférence juridique annuelle sur les nouveautés importantes



PUBLIC CONCERNÉ

Toutes entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés de notre circonscription souhaitant mettre en place ou améliorer leur veille environnementale
Particulièrement concernées : ICPE, entreprises ISO 14001, entreprises en démarche de management environnemental.



NATURE DE LA PRESTATION

En partenariat avec CCI France (Etablissement fédérateur des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), nous vous proposons :
Une veille mensuelle juridique environnement réalisée par les juristes environnement de CCI France (qui développent notamment la plateforme ENVIROVEILLE - www.enviroveille.com).
Elle vous donne accès à une information synthétique et analysée, et si vous le souhaitez au texte intégral.
Vous avez la possibilité d'archiver l'ensemble des informations reçues.
Une conférence annuelle animée par un juriste de CCI France, spécialisé en environnement industriel, qui se déroulera dans le Gard :
- pour revoir tous les textes importants parus au cours de l'année
- pour faire le point sur les projets de textes à surveiller
- pour pouvoir échanger entre entreprises et avec le juriste



COÛT

200€ HT/an



DOCUMENT(S) À TÉLÉCHARGER

Vous êtes intéressé(e) par ce produit ? Téléchargez le bon de commande ci-dessous, complétez-le et retournez-le à l'adresse indiquée. Merci !



[Enviroveille - Bon de commande 2015 \(.doc - 396 Ko\)](#)



CONTACT

Priscille JULIEN

Conseiller Environnement Sécurité Développement Durable

Tél. 04 66 879 883

Vous souhaitez en savoir plus sur ce produit ?

N'hésitez pas à remplir le formulaire en cliquant sur "Demande de renseignements", nous nous engageons à vous répondre dans les plus brefs délais.